

12 points pour vous affirmer l'importance d'agir pour immobiliser le pays le lundi 30 janvier 2012 !

- 1.** Nous étions plus de 12 000 enseignants dans les rues de Liège le 5 mai 2012 : en colère, en revendication... Pour une meilleure considération de notre métier d'enseignant et de personnel de l'enseignement ! En colère et en attente de résultats ! Nous le sommes toujours autant, car si nous avons refusé de signer l'accord sectoriel jugé insuffisant, nous restions prompts à réagir dans le cadre de la concertation ; pas dans la négation absolue actuelle (loi du 28/12/2011, média et autres) de notre poids de citoyen(ne)s militant(e)s et syndiqué(e)s ! Le niveau fédéral nous a asséné un coup frontal dont nous ne tomberons pas K.O. si nous restons solidaires, au sein de notre secteur de l'enseignement, avec les autres secteurs de la C.G.S.P., avec la F.G.T.B. wallonne, avec la F.G.T.B. fédérale, avec la Confédération Européenne des Syndicats !
- 2.** Le Gouvernement, dont nous attendions la venue pour dialoguer au niveau fédéral, nous assène des dispositions gouvernementales sorties sous forme de loi, le 28 décembre dernier, dans la plus indéniable offense à notre représentativité syndicale, installée à force de combats par nos aîné(e)s. Ces mesures nous conduisent à voir le déni de la concertation, l'imposition d'un virage à droite comme un fait de société inéluctable ! Non ! Même si des rencontres avec nos représentants sont annoncées depuis jeudi dernier et que certain(e)s en profitent pour dénigrer l'action du 30/01/2012 (J.MILQUET, etc.). Ce choix politique doit être contré et les travailleurs doivent exiger une vraie politique de gauche et de concertation. Nous devons sauver notre avenir en mettant la pression pour des arrêtés d'application amortisseurs du plan d'austérité imposé !
- 3.** Les banques et le marché financier ne doivent plus imposer les politiques d'austérité ; une remise en question du système bancaire est nécessaire. Nous devons également affirmer notre opposition à un plan d'austérité complémentaire imposé par des dictats européens visant à la récession et à la baisse du niveau de vie pour le plus grand nombre.
- 4.** Les jeunes en attente d'emploi ne seront plus considérés comme proactifs dans leur recherche, mais comme des futurs allocataires passifs puisque l'emploi n'est pas créé et que la culpabilité individuelle est affirmée en opposition à un réel projet d'avenir pour toutes et tous ! Une politique donnant priorité absolue à la création d'emploi et notamment, le renforcement des services publics !
- 5.** Les retraites sont dites trop coûteuses. Pour en réduire le coût, c'est la paupérisation d'un grand nombre de retraités qui s'annonce. Nous suivons le même train dans des wagons qui seront encore plus inconfortables !

- 6.** La pénibilité, non exclusive, des métiers de l'enseignement, doit être réaffirmée. Il s'agit d'en maintenir la reconnaissance notamment dans la prise en compte des années de carrière via le tantième attribué (pour la plupart, une année de carrière valant 1/55, notamment).
- 7.** En ce qui concerne les Disponibilités Précédant la Pension de Retraite, il s'agit du maintien des engagements (que nous jugeons toujours insuffisants) au niveau de la F.W.B. Nos représentants du secrétariat communautaire doivent être entendus et recevoir toutes les informations nécessaires.
- 8.** La valorisation des périodes d'interruption de carrière au moment du calcul de la retraite est à présent largement réduite ; c'est injuste et honteux !
- 9.** Le calcul de la carrière pour les moins de 50 ans sur 10 années réduira le montant de leur retraite ! C'est tout aussi inacceptable que ce qui précède ! Cela conduira inévitablement pour la majorité, à gagner moins ! Parce qu'actuellement aussi, seulement 30 % des enseignants ont 62 ans et 40 ans de carrière et que ces deux conditions seront imposées pour la retraite anticipée. Suite à ce changement, les montants octroyés lors d'une éventuelle pension pour inaptitude paupériseront sans doute aussi ceux atteints par les aléas de la santé.
- 10.** Nous avons derrière nous une loi votée à la hussarde ! Nous avons devant nous des concertations à réaliser ! Nous avons aussi des élèves à éclairer sur le monde dans lequel ils vivent et dont la formation à l'école doit être améliorée ; de même que celle de leurs « profs » ! L'école n'est pas une garderie, nous ne mettrons pas non plus les élèves dans la rue, mais défendrons les droits de tous en privilégiant l'intérêt collectif.
- 11.** Nous exigeons des mesures fiscales et un impôt plus juste par sa progressivité, par la globalisation des revenus du travail, des revenus mobiliers et immobiliers ainsi que la fin des intérêts notionnels ! Nous avertissons que le milliard et demi ou les deux milliards d'euros d'économies supplémentaires ne doivent pas à nouveau conduire à des mesures d'austérité pesant sur les travailleurs.
- 12.** Une campagne structurée et offensive présente les organisations syndicales comme des acteurs irresponsables ! C'est faux ! Il relève bien de notre RESPONSABILITE SYNDICALE d'agir pour tous, et envers les générations anciennes et à venir ! Non ! Trois fois Non ! La grève générale n'est pas ni désuète ni néfaste : elle est INDISPENSABLE !

Joëlle Gijssen-Surinx